

Séance du mercredi 06 juin 2018

~~~~~

L'an deux mille dix-huit, le six juin à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Villars les Bois sous la présidence de Monsieur Philippe CHASSERIEAU, Président ; d'après les convocations en date du 1<sup>er</sup> juin 2018.

## Présents :

Délégués de Migron : Mme POTTIER Agnès, MM. VICENTY Bernard et POTTIER Alain,  
Délégués du Seure : Mme BOULETREAU Sylvie, M. Philippe CHASSERIEAU,  
Délégué de Villars les Bois : MM. BEGEY Jean-Marie et TAUNAY Miguel.

Absents excusés : Monsieur BARUSSEAU Fabrice (pouvoir à BEGEY Jean-Marie) et Madame THOUARD Geneviève (pouvoir à CHASSERIEAU Philippe).

Mme Agnès POTTIER a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- **Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 02 mai 2018**
- **Matériel**
- **Travaux en commun**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 02 mai 2018**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 02 mai 2018 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Matériel**

#### *\* Tracto-pelle*

Le jeu dans les axes de la rétro a été constaté par les Etablissements THOUARD. Doit voir avec MBTP Agri.

#### *\* Broyeur à plat « Berti »*

Et en réparation car le support d'un marteau est à redresser suite à un choc avec une tête de pont. Monsieur le Président rappelle qu'il est nécessaire de dégager les têtes de pont de la végétation avant de commencer le broyage.

#### *\* Niveau Laser*

Monsieur Alain POTTIER réitère sa demande pour que le SIVOM fasse l'acquisition d'un niveau à laser.

### **3- Travaux en commun**

\* Broyage des accotements : le 1<sup>er</sup> passage est terminé pour les trois communes.

\* Point à temps (PATA) :

- Villars les Bois : du 06 au 13 juin – 3 agents les 06 et 07 juin puis 2
- Migron : à partir du 14 juin + du 18 au 21 juin et 25 juin – 2 agents
- Le Seure : 6 jours après Migron suivant la météo.

### **3- Questions diverses**

#### *3-1-Paiement de la facture Francis VION n°31*

Monsieur le Président expose,

Considérant l'arrêt de travail de M. Jérémy OSINSKI du 15 mars 2018 au 09 avril 2018.

Pour pallier au manque de personnel d'entretien des espaces verts nécessaire à cette période, il a été fait appel à une entreprise privée.

Monsieur le Président présente la facture établie par l'entreprise Francis VION-Espaces Verts pour un montant de 490 € et demande l'autorisation de mettre cette facture en paiement.

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux représentés autorise Monsieur le Président à ordonner le paiement de la facture à l'entreprise VION pour la somme de 490 €. Les crédits seront portés au compte 6228.

#### *3-2- Formations*

Il est décidé de faire suivre deux formations aux agents techniques par l'intermédiaire de la CDA de Saintes :

\* PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique). Cette formation a pour objectif de permettre au salarié de participer à l'amélioration de ses conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles.

- sur la session des 5 et 12 novembre, participeront Jean-Noël et Jérémy ;

- sur la session des 10 et 17 décembre, participeront Jean-Paul et William.

\* Habilitation électrique BE/BS

- Pour Jean-Paul, William et Jérémy les 12 et 13 septembre.

Le prochain comité syndical est fixé au mercredi 04 juillet 2018 à 19h00 à la Mairie de Villars les Bois.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h05 et ont signé au registre les membres présents*